Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 352

Artikel: Le quotidien de gauche idéal
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1023597

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

principe de la gestion par les salariés, mais un solide coup de pouce à l'« affaire du siècle » !

g) On ne remet pas en cause le système décentralisé, c'est-à-dire les 17 000 caisses existantes. Se rend-on suffisamment compte du travail administratif que cela va représenter lorsque le 1,8 million de salariés changeront de place et... de caisse (leur nombre va encore augmenter) ?

h) Autre point litigieux (DP 289), les salariés travaillant pour plusieurs employeurs et gagnant chez chacun d'eux moins de 12 000 francs par année (salaire de coordination en dessous duquel il n'y a pas obligation de s'assurer) ne pourront être assurés que facultativement.

i) On copie les méthodes de l'AVS-AI, pas toujours dans ce qu'elles ont de meilleur et surtout sans imagination (pas de rente de veuf). Cela ne va pas sans injustices : par exemple, une veuve atteignant l'âge de la retraite n'a pas droit à une rente de vieillesse mais garde celle de veuve d'un montant inférieur.

j) Il sera possible, à certaines conditions, de servir des prestations en capital qui ne seront pas adaptées au renchérissement, ceci afin, dit-on, de favoriser l'acquisition par les salariés de leur logement. Voilà une notion qui est à l'opposé du principe de l'assurance !

k) Le Conseil fédéral, dans certaines circonstances économiques, pourra restreindre temporairement les buts visés par la loi : une échappatoire injustifiable si l'on désire réellement une sécurité sociale !

l) Même incertitude en ce qui concerne l'entrée en vigueur de la loi, puisqu'il faudra attendre l'ordonnance « ad-hoc » (voir ci-après) et que le Conseil fédéral pourra la différer jusqu'à des temps meilleurs (au moment du vote, la mise en vigueur de la loi était prévue pour 1975, puis 1976, 1977, maintenant 1978 et pour finir...) ! Cela d'autant plus que l'essentiel de l'organisation du système figurera dans l'ordonnance (principes de l'encaissement des cotisations, de la gestion des fonds, de la revision des comptes, etc.). Là encore, les risques sont considérables de voir les conflits d'intérêts repousser pour longtemps la mise en vigueur de la loi.

Enfin, et bienvenue, une affirmation contenue dans le message du Conseil fédéral, simultanément étonnante et sympathique : « Tout progrès social implique une planification économique à long terme ». On l'attend...

Et l'avenir ?

Avant les débats sur le projet de loi qui vont se dérouler au Parlement, que peut-on penser de l'avenir ?

Malgré de réelles améliorations apportées au projet depuis trois ans (avec quelques retours en arrière), quelques postulats essentiels énoncés dans DP ne sont toujours pas respectés. En résumé, il manque les éléments nécessaires pour garantir :

— une large redistribution (sociale) des revenus par le canal du 2e pilier ;

— une réelle gestion paritaire des fonds, mise en échec par la possibilité de transfert de risques à des compagnies d'assurance ;

— un délai favorable pour une génération d'entrée qui ne devrait pas attendre plus de dix ans avant d'être mise au bénéfice de prestations complètes ;

— une mise en vigueur rapide et complète de la loi ;

— enfin une limite vers laquelle il faudrait tendre, malgré les difficultés, pour assurer une organisation simple et claire, dont les principes doivent être définis au moment de l'adoption de la loi.

En conclusion, si l'on ne donne pas suite à l'essentiel de ces revendications, ce qui est bien possible, il restera les deux solutions déjà suggérées dans DP :

— référendum contre la loi, ou

— lancement d'une nouvelle initiative qui tiendrait compte des expériences et dont la conception serait plus simple que celle du texte constitutionnel actuel.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Le quotidien de gauche idéal

Les socialistes bâlois sont à la recherche d'une formule pour leur « AZ ». Vont-ils adopter le modèle de l'« AZ » de Suisse orientale : « un « Blick » de gauche » ? La question a été traitée dans une assemblée du PS bâlois. Andreas Gerwig, conseiller national, présidait une table ronde entouré de Peter Waldner, chef du service d'information de la Chancellerie fédérale, Daniel Wiener, de la « Leserzeitung », deux représentants de l'« AZ » de Suisse orientale, deux rédacteurs de journaux bâlois et du président de l'Union de la presse socialiste de Bâle.

Des comptes rendus substantiels parus dans les « Basler Nachrichten » et dans la « National Zeitung », retenons ces quelques points :

« Le lecteur socialiste, lui aussi, ne demande pas en toute priorité des commentaires, mais attend de son journal des informations. Le travailleur n'a pas besoin d'éditorial, mais de rapports fondés sur des recherches approfondies qui lui permettent de découvrir les tenants et les aboutissants » (Georg Wüthrich, rédacteur en chef de l'« AZ » de Suisse orientale).

— Les rédacteurs qui mènent de front une carrière politique ont été critiqués.

— « Le lecteur s'intéresse peu aux informations sur son parti. »

— « Un journal ne peut survivre que si le mot presse est plus important que le mot parti » (Ernst Synes, rédacteud au journal catholique « Basler Volksblatt »).

Et la conclusion d'Andreas Gerwig qui pourrait aussi faire ailleurs l'objet d'un débat : « Le journal du PS n'a un avenir que s'il a une présentation attractive, s'il entretient la controverse, s'il est indépendant du parti, et s'il sait vendre la politique de la gauche sans qu'on s'en aperçoive. » Bref, pas de solution miracle, surtout pas sur le plan financier, le plus épineux.